



Une AG en toute convivialité et paillettes !

... au Royal Palace à Kirrwiller



Et pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable ? Notre Assemblée Générale Ordinaire 2021 se tiendra au **Royal Palace à Kirrwiller, mercredi 24 novembre 2021**. Quoique prioritairement destinée aux adhérents de l'association SLS-67, cette journée est également ouverte, dans la mesure des places disponibles, aux membres du Club Santé Séniors qui souhaiteraient profiter de cette escapade.

Programme de la journée

8h45 : Départ en car au stade de la Meinau à Strasbourg, face à l'entrée du Racing

- Accès par le tram : lignes A et E ; 5 minutes à pied depuis les arrêts Krimmeri-Stade de la Meinau ou Lycée Couffignal
- Accès en voiture : parking gratuit

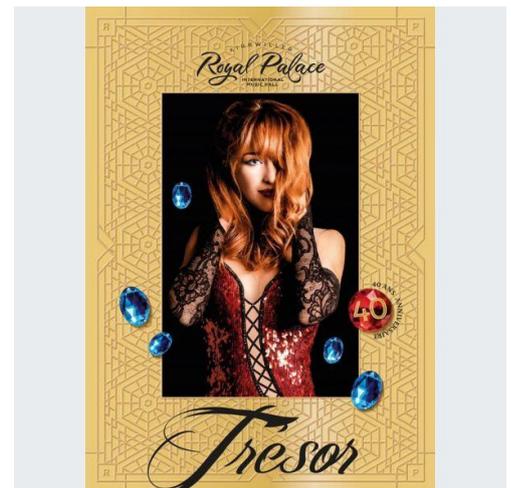
Possibilité pour ceux qui le souhaitent de se rendre directement sur place par leurs propres moyens

Accueil café

Assemblée générale SLS-67 (les documents ont été transmis aux membres par Lettre-Info)

Déjeuner : *Menu Plaisir*

*Terrine de foie gras fait maison
Confiture de mirabelles et quetsches de nos vergers
Pain au levain comme d'antan
Buchette de volaille jaune
Jus réduit cassis-myrtille
Moelleux pomme de terre fromage blanc
Brut de chocolat, coulis mangue
Glace vanille-framboise, sa guimauve*



Spectacle au théâtre : *Trésor*

16h30 : Départ du car pour Strasbourg

Retour à Strasbourg, stade de la Meinau aux alentours de 18h

Tarif : incluant le transport, l'accueil café, le déjeuner, le spectacle et les pourboires, **mais PAS les boissons durant le déjeuner :**

- ◆ Membres de l'association SLS-67 à jour de leur cotisation : 65€ par personne
- ◆ Membres du Club Santé Séniors n'adhérant pas à SLS-67 : 75€ par personne
- ◆ Responsables d'atelier SLS-67 et chefs de courses : 45€ par personne
- ◆ Personnes extérieures (*conjoint et compagne non membres*) 75€ par personne

Rappel : S'agissant d'une sortie à la journée, la règle des 8 jours s'applique : aucun remboursement en cas de désistement moins de 8 jours avant la date de la sortie

Pass sanitaire obligatoire - Port du masque facultatif (*sauf nouvelles mesures sanitaires*)

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte dans l'ordre de réception – Nombre limité de places – Inscriptions avant le 6 novembre 2021

